



*En 2007, un
nouveau départ
pour notre
intercommunalité*

Depuis la création de notre Communauté de Communes en décembre 1993, une véritable identité communautaire est née sur notre territoire.

Au fil du temps, de nouvelles compétences ont vu le jour à côté de celles qui constituent le socle de notre projet de territoire : **Développement Economique, Tourisme, Agriculture, Logement, Aménagement de l'Espace ...**

Parmi les principales :

- en 1996 le soutien à la vie associative culturelle et la prise en charge de la piscine scolaire
- en 2000 la lecture publique avec le développement des bibliothèques communales
- en 2002 la collecte et le traitement des ordures ménagères
- en 2003 l'enseignement de la musique et la création d'un centre intercommunal d'action sociale
- en 2005 l'informatisation des cadastres des 15 communes

La mise en place au 1^{er} janvier 2007 d'une taxe professionnelle unique pour toutes les entreprises constitue une avancée déterminante pour notre territoire.

Au-delà de cette réforme fiscale, qui sera sans incidence pour les ménages, des moyens financiers nouveaux sont donnés par l'Etat à notre Communauté de Communes, à charge pour nous de renforcer la solidarité entre les communes à la fois sur le plan du partage des richesses et en contrepartie des charges.

Avec l'aide d'un cabinet d'expertise, le projet communautaire pour les années 2007 à 2012 vient d'être arrêté par toutes les communes sans exception. C'est l'aboutissement d'un projet réaliste qui se veut « gagnant-gagnant » à la fois pour la communauté et pour chacune de nos communes.

Plus que jamais, la Communauté de Communes franchit un nouveau cap qui lui permet d'avoir de l'ambition pour notre Pays.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Président
Albert LEBLANC

Retrouvez dans ce bulletin les
"Rendez-Vous culturels de l'Ernée"
de janvier à juin 2007



*La piscine d'Ernée
devient communautaire*

Piscine pour tous : un nouvel atout pour notre territoire

Le transfert au 1^{er} Janvier 2007 de la piscine municipale d'Ernée dans le giron communautaire n'est pas en soi une surprise. Depuis quelques années déjà, la Communauté de Communes de l'Ernée, organise et prend en charge les transports et les frais de piscine de tous les établissements scolaires de son territoire, ce qui représente pratiquement 40 % du temps d'ouverture de la piscine. C'est donc quasi naturellement et à l'unanimité que le Conseil de Communauté a franchi le pas et décidé de gérer en totalité la piscine d'Ernée.



1970 à 2006 : 37 ans de vie communale !

« Pour la petite histoire » la piscine municipale d'Ernée qui est la seule dont dispose notre territoire, a été inaugurée le 16 Octobre 1970 par Monsieur Joseph COMITI, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Aujourd'hui la piscine reçoit quelques 60 000 visiteurs par an y compris écoles, associations locales et compétitions.

La piscine comprend 2 bassins chauffés toute l'année, un bassin en eau profonde de 25 m x 12,50 m avec 5 lignes d'eau et un petit bassin de 10 m x 12,50 m. Elle est ouverte 44 heures les semaines scolaires et jusqu'à 48 heures les semaines d'été pendant lesquelles le public peut disposer d'une terrasse et d'un solarium.

A partir de 2007, la piscine devient communautaire



Autrement dit, la Communauté de Communes devient le seul gestionnaire de la piscine d'Ernée. Cette gestion plus élargie à l'ensemble du territoire aura pour but d'offrir à tous les habitants de la Communauté de Communes le même service et aux mêmes conditions tarifaires.

Pour 2007, il a été convenu de reprendre purement et simplement les tarifs qu'appliquait la ville d'Ernée. **Les tarifs pour le public seront donc les suivants :**

PRIX DE L'ENTREE AU PUBLIC :

- Adultes **2,85 €**
- Enfants (3 à 6 ans)**
et handicapés enfants jusqu'à 16 ans **1,15 €**
- Enfants (7 à 16 ans) **1,70 €**
- Handicapés adultes **2,25 €**

** *gratuité pour les enfants de - 3 ans.*

ABONNEMENT (10 entrées) :

- Adultes **23,50 €**
- Enfants (3 à 6 ans)
et handicapés enfants jusqu'à 16 ans **8,00 €**
- Enfants (7 à 16 ans) **13,60 €**
- Handicapés adultes **18,00 €**

Pas de changement non plus pour les maîtres nageurs de la Piscine qui restent en place et qui peuvent proposer des cours individuels de natation :

COURS INDIVIDUELS DE NATATION :

- Forfait de 10 séances **76,00 €**
- La séance complémentaire **7,50 €**

Pour tout renseignement complémentaire - piscine d'ERNÉE ☎ 02 43 05 21 67

Responsable : Monsieur Stéphane SAGONA

Nouvelles compétences

L'urbanisme, l'économie, l'habitat et la piscine au cœur des nouvelles compétences de la Communauté.

Consultés, comme le veut la procédure légale, l'ensemble des conseils municipaux des quinze communes de l'Ernée a décidé de confier à la Communauté de Communes de l'Ernée de nouvelles compétences... Un feu vert important car il s'agit de préparer l'avenir de notre territoire dans les années à venir jusqu'en 2012 ! Ces nouvelles compétences concernent :

- **le domaine de l'urbanisme** : la Communauté se donne ainsi les moyens d'aider à l'avenir les communes à établir leurs procédures de délivrance de permis de construire, à élaborer leurs études techniques (par exemple en cas de lotissements,...) qui sont de plus en plus complexes,

- **le domaine économique** : en ajoutant le Parc d'Activités du Tertre à Chailland aux quatre zones d'activités déjà inscrites dans ses statuts (Parc de La Querminais 1 et 3 à Ernée, Parc de La Querminais 2 à Montenay et projet de création d'une future zone route de la Mine à La Baconnière), la Communauté accroît ses perspectives de développement économique et pourra répondre à une demande diversifiée,

- **le domaine de l'habitat** : il s'agit de soutenir les communes qui ont des difficultés à lotir pour des raisons diverses (éloignement, coût trop important des travaux.....) mais aussi à recevoir des logements sociaux, la communauté se donne ainsi pour objectif de faciliter, par des aides, la réalisation de ces projets communaux

- **le domaine sportif et scolaire** : concrétisé par le transfert de la piscine d'Ernée qui devient communautaire.

Ces compétences nouvelles seront mises en œuvre progressivement... mais, dès le 1^{er} janvier, la piscine d'Ernée passe sous gestion communautaire.



Le parc d'activités de la Maladrerie et du Pont de Pierre à Andouillé et le parc d'activités du tertre de Chailland situé route de Laval regroupent déjà plusieurs activités importantes pour notre secteur.



Un Conseil de Communauté et un Bureau élargis

Dans le cadre de ces nouvelles compétences, le conseil de communauté représentant les conseils municipaux a été porté de 37 à 42 membres ; la représentation d'Ernée passant de 7 à 11 et celle d'Andouillé de 3 à 4.



Visite de la piscine d'Ernée par le nouveau conseil de communauté qui prend connaissance des lieux, avant transfert.



Le bureau se réunit régulièrement autour du Président Albert LEBLANC pour étudier tous les dossiers en cours.

Parallèlement, le bureau, qui est « l'exécutif » des décisions du conseil de communauté, a été également élargi. Il est désormais composé de :

Albert LEBLANC, *Président, Maire-Adjoint d'Ernée,*

Gérard LEMONNIER, *1^{er} Vice-Président, Maire de Juvigné,*

Christian QUINTON, *2^{ème} Vice-Président, Maire de St-Hilaire du Maine,*

Charles BROCHARD, *3^{ème} Vice-Président, Maire de St-Denis de Gastines,*

Gérard HEUDE, *nouveau membre associé, Maire d'Ernée,*

Bertrand LEMAÎTRE, *(en médaillon) nouveau membre associé, Maire-Adjoint à Andouillé.*

Mise en place de la taxe professionnelle unique

Un cap important qui renforce l'esprit communautaire et institue une plus grande solidarité entre les communes

A partir du 1^{er} janvier, la taxe professionnelle payée par les entreprises sera acquittée auprès de la Communauté de Communes sur la base d'un taux moyen pondéré qui sera de l'ordre de 13,11 % pour toutes les entreprises du territoire.

Finie donc la concurrence entre les communes dans le domaine économique, l'heure est désormais à la mutualisation des recettes mais aussi des risques en cas de difficultés d'une entreprise.

Autre avantage, les dotations de l'État sont revues à la hausse passant de 250 000 €/an à 650 000 €, ce qui donne à la Communauté les moyens de sa nouvelle politique et de développer ses nouvelles compétences.



Vue d'ensemble du parc d'activités de la Hainaut-Querminais à Ernée

Un nouveau dispositif fiscal

Ce nouveau régime fiscal n'a pas d'incidence sur les impôts locaux des ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) qui sont transférés en totalité aux communes.

Pour les entreprises, l'incidence sera faible mais dépend de leur commune d'implantation. Une période de cinq ans a été décidée pour faire converger les taux de taxe professionnelle vers le taux unique.

Les communes qui percevaient jusqu'alors une taxe professionnelle ne seront pas lésées non plus

car la communauté leur assurera une attribution de compensation égale au montant transféré.

Une solidarité plus forte vers les communes

Autre innovation permise par la taxe professionnelle unique, il sera instauré une dotation de solidarité redistribuée entre les communes et dont le montant sera calculé, chaque année, en fonction de l'augmentation globale du produit des taxes professionnelles généré par le développement économique du pays.

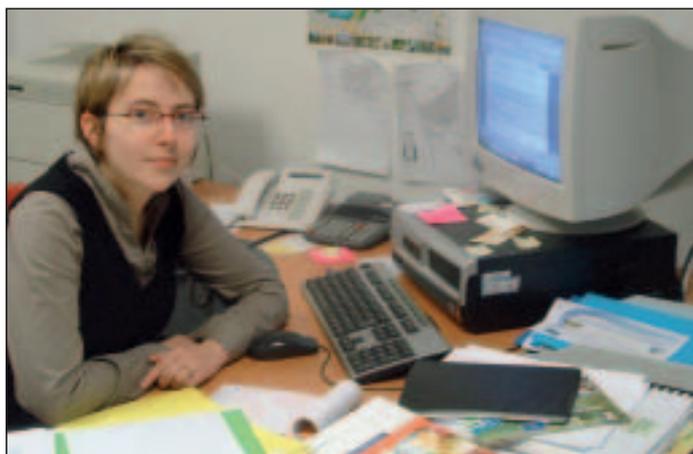
Charlotte LELIEVRE, nouvel agent de développement économique

Après des études d'aménagement du territoire et de développement local, Charlotte LELIEVRE a travaillé comme chargée de mission au Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Sa mission principale est le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets : entreprises, artisans, commerçants du territoire. Elle assure également le suivi et la gestion des zones et bâtiments d'activités communautaires.

Charlotte Lelièvre est par ailleurs responsable du montage et du suivi des projets culturels de la Communauté de Communes.

Contact : 02 43 05 98 84



Les Visites de l'Énergie en Haute Mayenne



La visite de Chailland chez M. Quinton a attiré 65 personnes. Son exploitation est équipée de deux chauffe-eau solaires et d'une chaudière à alimentation automatique au bois déchiqueté. Une démonstration de déchiquetage a été effectuée pendant la visite.

D'autres visites ouvertes à tous auront lieu en 2007 en Haute Mayenne.

Les personnes souhaitant être informées des dates, lieux et thèmes des visites peuvent contacter :

Nicolas Nérambourg : ☎ 02 43 32 16 15
atenee.nicolas@wanadoo.fr

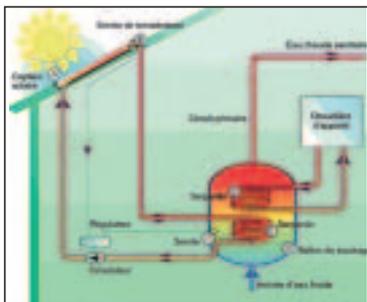


Panneaux solaires thermiques pour le chauffe-eau de la maison

2 chauffe-eau solaires

La production d'eau chaude solaire pour l'habitation et la laiterie est assurée avec deux chauffe-eau solaires (surface de 6 m² de panneaux thermiques pour un volume du ballon de 300 litres pour chaque chauffe-eau).

L'appoint se fait grâce à la chaudière au bois déchiqueté l'hiver et avec une résistance électrique l'été.



Les 2 chauffe-eau solaire de la maison consomment avec son appoint électrique environ 100 kWh/an.

Les deux chauffe-eau solaires ont été achetés dans le cadre d'un groupement d'achat.

1 chaudière automatique au bois déchiqueté

Le chauffage de l'habitation est assuré pour la maison et la laiterie par une chaudière automatique alimentée au bois déchiqueté. Le bois déchiqueté est stocké pour séchage sous un hangar puis mis dans un silo de 8 m³ pour l'alimentation automatique.

La chaudière au bois déchiqueté a été installée en 2002. La chaudière (40 KW) a coûté 13 400 € HT tout compris (hors aides). La consommation en bois déchiqueté est d'environ 40 m³ par an.

Les aides

Chauffe-eau solaire :

- Subvention (2006 - ADEME - Région) pour les particuliers : 400 € (si installateurs agréés).
- Subvention (2006) pour les collectivités et les professionnels : 500 € / m² (Etude au cas par cas par l'ADEME).
- Crédit d'impôt (2006) : 50 % du prix du matériel (hors pose et main d'œuvre).

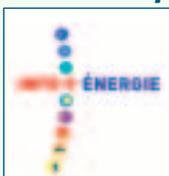
Chaudière au bois déchiqueté :

- Subvention (2006 - ADEME - Région) pour les particuliers : 2 000 €
- Subvention (2006) pour les collectivités : calculée au cas par cas (50 % maxi. de l'investissement).
- Crédit d'impôt (2006) : 50 % du prix du matériel (hors pose et main d'œuvre).



Déchiqueteuse avec alimentation manuelle

Pour plus d'informations sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables, contactez votre conseiller d'énergie !



A MAYENNE : Espace Info Energie - Ancienne Mairie - Place de Cheverus

PERMANENCES les MARDIS et MERCREDIS : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00

☎ 02 43 32 14 45 ou 0 810 036 038

L'exemple de la Suisse : l'habitat basse énergie

Visite d'étude du 13 au 17 novembre 2006

Trois élus référents ont participé à cette visite d'étude qui était organisée par le Pays de Haute Mayenne et l'Espace Info Energie.

Cinq jours pour :

- S'imprégner de la démarche de nos voisins helvétiques en matière de construction économe en énergie.
- Echanger entre maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres hauts mayennais sur l'habitat basse énergie.
- Voir dans quelle mesure ces principes sont transposables à notre territoire sur les constructions et rénovations à venir.

Ce voyage a été très enrichissant et a permis de mieux comprendre l'importance de l'orientation d'un bâtiment, l'isolation, les matériaux de construction, les différents modes de chauffage, la production d'eau chaude, les déchets, ...



• Présentation du **Label Minergie**, il s'apparente à la H.Q.E. française. Il s'agit d'un label de qualité certifiant des bâtiments neufs ou rénovés offrant plus de confort et nécessitant 4 à 5 fois moins de consommation d'énergies que les bâtiments standards. A ce jour, près de 5 millions de m² de bâtiments sont labellisés Minergie en Suisse. Quelques réalisations existent aussi en France (Haute Savoie).

- Visite d'une ferme laitière de 22 ha, ayant une activité d'agritourisme et équipée de 900 m² de **panneaux solaires photovoltaïques**.



Elle produit 100 000 kwh/an, soit l'équivalent en alimentation en besoins électriques hors chauffage de 20 à 25 maisons. La réussite de cette réalisation a permis à cette ferme de recevoir de nombreux prix. Actuellement, ils ont un projet relatif à la méthanisation des déjections animales à des fins énergétiques.

- Visite de **2 constructions passives en bois** conçues par le cabinet Lutz, spécialisé dans les maisons en bois labellisées Minergie.

Lutz est une référence en matière d'éco-construction avec du bois alors que l'essentiel des constructions « Minergie » se fait à partir de matériaux conventionnels. Visite à Guin : chauffage par poêle à granulés. Visite à Corbaz : 20 m² de capteurs solaires + stock tampon de 5 000 l + cheminée en appoint.



Pour en savoir plus... sur les visites... sur les aides...

La Communauté de Communes va organiser prochainement des réunions de restitution de ce voyage qui seront ouvertes au public : information diffusée dans la presse.

- Le **24 janvier** à Mayenne, en soirée
- Le **6 février** à Ernée (salle Constant Martin), en soirée
- Le **27 février** à Lassay les Châteaux, en soirée
- Le **6 mars** à Pré en Pail, en soirée

Contact : Odette GROUSSARD au 02 43 05 98 81

Les prochains logements seront Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.)

La Communauté de Communes a décidé de réaliser 7 nouveaux logements en 2007 et 2008. Ces logements seront conçus dans une démarche H.Q.E. : 2 logements à St-Denis-de-Gastines, 2 à St-Hilaire-du-Maine, 2 à St-Pierre-des-Landes et 1 à Montenay. L'objectif est de concevoir des logements exemplaires à très basse consommation d'énergie.

Enjeux prioritaires :

- Réaliser des bâtiments à très basse consommation d'énergie primaire : le plafond des consommations ne devrait pas dépasser les 50 kWh/m³/an d'énergie primaire pour le chauffage et 10 kWh/m³/an pour l'eau chaude sanitaire.
- Les loyers de ces nouveaux logements ne dépasseront pas les loyers actuels et les charges seront moindres.

Principes :

- Favoriser l'habitat solaire passif.
 - Faible consommation d'énergie des équipements
 - Recours aux énergies renouvelables
 - Privilégier les matériaux à faible coût en énergie grise (matériaux locaux)
- Pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes de l'Ernée va contractualiser avec un Assistant à Maître d'Ouvrage compétent en programmation dans la démarche H.Q.E.

50 maisons ont bénéficié d'un ravalement entre 2004 et 2006

Jusqu'au 31 octobre 2006 les propriétaires occupants d'immeubles pouvaient bénéficier d'une aide de 25 % d'un montant maximum de 950 € pour le ravalement des façades visibles de l'espace public. Cette opération avait un double objectif :

- valoriser notre patrimoine bâti et notre cadre de vie
- renforcer l'économie locale.

Au total cette opération a généré en 2 ans plus de 300 000 € de travaux pour une subvention totale de l'ordre de 44 000 €.

L'opération est achevée avec donc un certain succès mais des besoins subsistent... Une nouvelle opération a été demandée mais reste pour l'instant à définir.

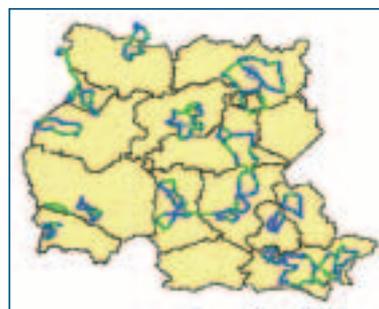


S.I.G. : les chemins de randonnée sont numérisés

Toutes les communes disposent à présent de leur cadastre numérisé. Chaque propriétaire foncier peut désormais accéder aux informations personnelles le concernant, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le service vient de numériser les sentiers de randonnée intercommunaux. Après traitement, de nouvelles informations statistiques seront disponibles lors de la prochaine édition du topoguide « Vallée de l'Ernée », comme par exemple, les tronçons en chemin de terre (*en vert sur la carte*) ou en état de route (*en bleu*).

Dans le cadre d'une collaboration départementale, ces données pourront être utilisées avec le Conseil Général de la Mayenne et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour promouvoir le développement de la randonnée.



Une première étape pour les randonnées : la numérisation des sentiers communaux.

“Jeunes et moins jeunes tous réunis, du 12 au 22 octobre”

Dans le cadre de la **Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées**, des animations gratuites pour tous les goûts et pour tous les âges se sont déroulées à ERNÉE, à ST-DENIS-DE-GASTINES, à JUVIGNÉ, à LA BACONNIÈRE, et à LA CROIXILLE). Les élèves des établissements scolaires du territoire sont allés à la rencontre des résidents de plusieurs maisons de retraite. Plus de 80 personnes ont participé à des activités manuelles organisées par des élèves du Lycée ROCHEFEUILLE d'ERNÉE. Les échanges se sont prolongés autour d'un goûter offert par l'association ADMR d'ERNÉE.

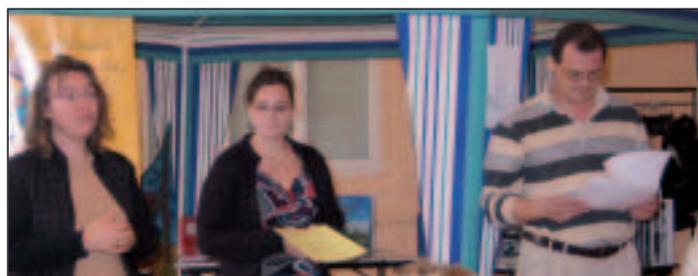
Des enfants du Centre de Loisirs de St-Denis de Gastines ont interprété, dans la joie et la bonne humeur, des chansons concoctées tout spécialement pour un après-midi rencontres, échanges, expositions autour des passages heureux ou malheureux qui jalonnent le quotidien de tout un chacun (organisé par le Groupe d'Ecoute de Rencontre et de Mise en relation de l'Ernée « G.E.R.M.E. »).

Fabienne GOSSELIN, bibliothécaire intercommunale, accompagnée des bibliothécaires de St-Denis-de-Gastines, de Juvigné et quelques bénévoles du réseau, ont su captiver et provoquer des éclats de rire dans l'assemblée en proposant des lectures à voix haute sur le thème du souvenir.

Pour évoquer le souvenir, le lien, le mal-être et le bonheur, Sophie VINET, artiste plasticienne et Agnès AUSCHITZKA, journaliste écrivaine, ont animé un débat avec exposition de poèmes, de messages universels brodés en rouge sur fond blanc illustrant des instants de la vie.



Les enfants du Centre de loisirs de St-Denis de Gastines



Lecture à haute voix

Les accidents domestiques des plus de 60 ans théâtralisés à St-Denis-de-Gastines

Le **Centre Local d'Information et de Coordination ERNEEBOC'ÂGE**, dans le cadre de sa commission « Aide aux Aidants », en partenariat avec le C.I.A.S de l'Ernée, a proposé le 5 décembre dernier une pièce de théâtre interactive sur le thème de la prévention des accidents domestiques chez les plus de 60 ans.

Près d'une centaine de personnes a assisté à ce spectacle intitulé « **A petits pas** » mis en scène par la compagnie Entrées de Jeu de PARIS. C'est avec bonne humeur et une bonne dose d'humour que la troupe a abordé les difficultés que rencontrent les personnes âgées à leur domicile et les risques qui en découlent. Certaines d'entre elles se sont même volontiers improvisées comédiennes l'espace d'un instant et sont montées sur scène pour pointer les risques encourus et apporter autant que faire se peut des solutions aux problèmes soulevés.

Les nombreux échanges et interrogations des participants vont également permettre au C.L.I.C. et au C.I.A.S de continuer à mener des actions d'information et de prévention au cours de l'année 2007 en lien avec les besoins recensés lors de cette manifestation.

*Une pièce interactive :
les spectateurs deviennent des acteurs.*



Contact :

20 avenue de Paris
BP 73 - 53500 Ernée

Christelle Barbedette
secrétaire

Tél. : 02 43 03 37 13
ou secretariat.clic@hl-erneer.idhl.fr

Aurélien Bouttier
coordinatrice

Tél. : 06 21 25 62 12
ou coordination.clic@hl-erneer.idhl.fr



Des nouveaux locaux pour la future épicerie sociale...

Dernière ligne droite pour les bénévoles du Relais Alimentaire. Dès le début de l'année 2007, ils seront sollicités par le C.I.A.S. pour l'aménagement intérieur de l'épicerie sociale qui ouvrira ses portes en avril.

Ce nouveau service de proximité permettra d'une part aux familles en situation de précarité financière passagère de se procurer des produits alimentaires à moindre coût et d'autre part de s'inscrire dans une démarche participative d'insertion et de lutte contre l'isolement.

L'« Espace Querminais » sera un outil d'animation et de coordination et permettra à chacun de donner son avis (élus locaux, bénévoles, professionnels de la santé, partenaires institutionnels...).



... et pour l'Atelier Livres qui s'installeront à l'«Espace Querminais»

Depuis juin 2003, l'association intercommunale VALOREN accueille, dans le cadre de l'Atelier Livres et en partenariat avec les Communautés de Communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais, des femmes en difficulté d'insertion.

Au cours de l'année 2006, 6 femmes en Contrat d'Avenir ont soutenu le réseau des bibliothèques (équipement et réparation des livres, des CD, affichage des supports de communication dans le cadre des animations culturelle...).

Elles donnent également un « coup de main » à la demande des communes pour réaliser des inventaires de fonds communaux, pour nettoyer des livres, des CD...

Un nouveau visage au Centre de Ressources

Depuis le 2 septembre 2006, Audrey BECHU a intégré l'équipe du Centre de Ressources à mi-temps.

Elle participe à l'accueil, l'information et l'orientation des différents publics rencontrés.

Centre de Ressources - Tél. : 02 43 05 46 31



Collecte des ordures ménagères et assimilés

La fin annoncée de la collecte sélective à domicile

Depuis 1997, les habitants d'ERNÉE de MONTENAY et de CHAILLAND, bénéficient d'un service hebdomadaire de collecte à domicile pour les bouteilles plastiques, boîtes de conserve et autres briques alimentaires, moyennant une contribution supplémentaire qui leur est facturée en sus de la redevance générale « Ordures Ménagères et Déchets Assimilés ». Peu à peu de nouvelles habitudes se prennent et les usagers apportent de plus en plus ces emballages recyclables soit en déchetterie, soit dans les points, de plus en plus nombreux, d'apport volontaire de proximité (*conteneurs pour le tri sélectif*). Aujourd'hui, il existe treize conteneurs à ERNÉE, trois à MONTENAY et trois à CHAILLAND.

La collecte spécifique sera supprimée à partir du 1^{er} janvier 2007. Les usagers qui étaient concernés paieront moins cher car ce service leur était facturé entre 5 et 10 (*selon le nombre de personnes présentes au foyer*). Le coût n'aurait pas manqué d'augmenter s'il avait fallu maintenir cette collecte.

Tous les usagers de la Communauté de Communes de l'Ernée seront donc collectés de façon identique : une collecte de leurs déchets ménagers une fois par semaine.



Le réseau des déchetteries relais est achevé

La Communauté de Communes compte désormais 3 déchetteries fixes (Ernée, Andouillé et Chailland) et 3 déchetteries relais (Larchamp, Juvigné, et St-Denis-de-Gastines).

Les nouvelles déchetteries de St-Denis-de-Gastines et Larchamp sont ouvertes au public depuis le 1^{er} novembre. Les horaires sont consultables en Mairie ou à la Maison des Services - Tél. 02 43 05 24 53.

Ces déchetteries reçoivent pour l'instant les encombrants, les déchets verts et la ferraille.



Déchetterie de Larchamp



MODIFICATION des JOURS de COLLECTE des BACS ROULANTS pour les ORDURES MÉNAGÈRES

CHAILLAND :

Vendredi au lieu du Mardi

ERNÉE :

Lundi au lieu du Samedi

MONTENAY :

Lundi au lieu du Vendredi

LARCHAMP :

Mardi au lieu du lundi

OUVERTURE des DÉCHETTERIES RELAIS

**de Larchamp et de St-Denis de Gastines
depuis novembre.**

**Renseignements sur
les heures d'ouverture
auprès des MAIRIES :**

LARCHAMP

☎ 02 43 05 31 91

SAINT-DENIS-DE-GASTINES

☎ 02 43 00 52 14

Développement du tourisme et des loisirs

Des travaux de réhabilitation paysagère à la queue de l'Étang Neuf de Juvigné

(Projet financé par la Région des Pays de la Loire (20 %) et par la Communauté de Communes de l'Ernée (80 %) dans le cadre du Contrat Régional du Pays de Haute Mayenne). La Communauté de Communes de l'Ernée a réalisé au premier trimestre 2006, des travaux de réhabilitation paysagère sur sa propriété communautaire de l'Étang Neuf.

Les travaux réalisés permettent :

- de lutter contre l'appauvrissement de ce milieu naturel sensible (Z.N.I.E.F.F.) : ouverture paysagère et remise en eau.
- une meilleure cohabitation des usagers du site et de la faune : plantation d'une haie le long du chemin de la queue de l'étang (500 m) pour constituer un écran végétal qui protège les zones de nidification d'oiseaux. Il est important de signaler que l'accès au chemin de la queue de l'étang est limité par des barrières filtrantes interdisant l'accès des motorisés et des équestres.



Réunion sur le terrain des partenaires du projet devant une des zones nettoyées de la queue de l'étang.

Les travaux ont été précédés d'un inventaire réalisé par Mayenne Nature Environnement (préconisations d'actions sur le terrain et délimitation des zones de la potentille des Marais qui est une plante protégée).

M. et Mme MAREAU veillent sur l'Étang Neuf de Juvigné

Depuis le 1^{er} octobre 2005, M^{me} MAREAU est chargée de l'entretien et du gardiennage du site de l'Étang Neuf, notamment du bungalow, du plan d'eau, et de la pêche. M. MAREAU est assermenté « Garde pêche et chasse ». C'est lui qui vérifie les cartes des pêcheurs et qui s'occupe d'éliminer les nuisibles.



M. et Mme MAREAU en compagnie de M. Albert LEBLANC.

Le bungalow communautaire est ouvert tous les matins vers 9 h et fermé tous les soirs vers 19 h par Mme Mareau. Il est équipé d'une salle chauffée avec tables et chaises (24 places assises) et 2 toilettes. Ce bâtiment peut-être réservé pour plusieurs heures par des associations, des scolaires, des maisons médicalisées, des maisons de retraites. Seuls les événements à caractère festif sont interdits.



**Demande de contrat
de mise à
disposition gratuite
Tél. : 02 43 05 98 80**

Bilan de la saison 2006 : la qualité attire plus !

Une analyse a été réalisée à l'échelle de la Haute Mayenne par les techniciens des Communautés de Communes et restituée aux prestataires le 27 novembre dernier à Mayenne.

Merci aux prestataires de la Communauté de Communes de l'Ernée qui participent à CYVEL. Pour ceux qui veulent participer à cet observatoire, merci de contacter Dimitri POIXE au **02 43 05 98 87** ou dpoixe-cclernee@wanadoo.fr

Dimitri POIXE présentera le bilan de la saison «mai-septembre 2006» à tous les prestataires CYVEL.



De gauche à droite : Rémy BEAUVAIS du Comité Départemental de Tourisme de la Mayenne, Pierre-Emmanuel JARRY de la C.C. du Horps-Lassay, Corinne LEPAGE de la C.C. du Bocage Mayennais, Dolorès CORNILLEAU de la C.C. de Villaines-la-Juhel, Dimitri POIXE de la C.C. de l'Ernée, Blandine DAVOUST de la C.C. de Mayenne et Christian BUARD, Président de la Commission Tourisme du Pays de la Haute Mayenne, lors de la présentation publique du 27 novembre.

“Lire en Fête” avait des aires de bulles

Les bibliothèques de l’Ernée ont redoublé d’imagination pour vous initier à la bande dessinée.

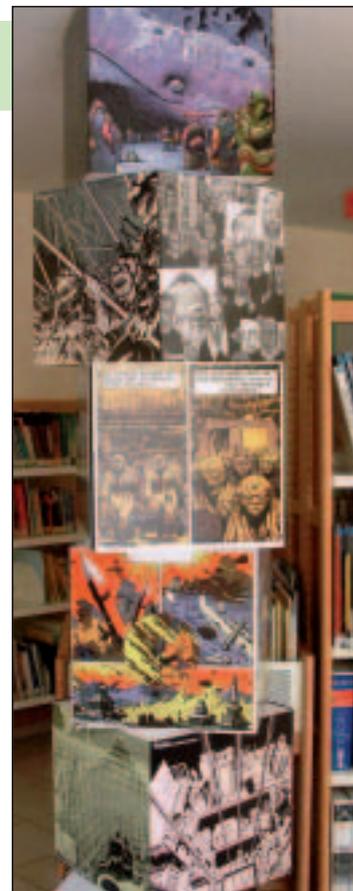
Dès la rentrée, les bibliothécaires se sont mis en quatre pour mettre en avant leur héros de BD préférés : de Pif Gadget à Lucky Luke en passant par les mangas et les westerns à la Blueberry, tout y est passé !

Pour que la fête soit réussie, les bibliothécaires n’ont pas hésité à faire appel à toutes les énergies du territoire et ont travaillé en partenariat avec *Au foin de la rue*, créateur de l’affiche 2006, *l’Association Lavalloise des Amateurs de Bandes dessinées* qui a mis à disposition des bibliothèques ses décors de BD, *Atmosphères 53* qui a programmé des projections de manga, l’atelier - livre de *Valoren’* et la *Bibliothèque Départementale de la Mayenne* qui reste un partenaire privilégié.

Tous ont contribué au succès de l’édition 2006. D’ailleurs, les rencontres ont été riches en émotion : à la bibliothèque d’Ernée, les enfants ont découvert le Domino BD tandis qu’à la médiathèque de Juvigné, les participants sont réalisés un strip sous le regard attendri de Sandrine Revel, illustratrice de BD. Le public des bibliothèques de Montenay et de Larchamp est désormais incollable grâce aux leçons d’Alain Aymé qui a décortiqué avec eux une planche de BD.

La rencontre magique s’est déroulée à la bibliothèque St-Denis-de-Gastines. Ce moment restera longtemps dans les esprits : Nicolas Pothier et Frédéric Salsédo ont partagé avec nous leur expérience de jeunes auteurs...

Sélectionnés dans le Prix Bull’Gomme 53, ils ont été plébiscités par les bibliothécaires de l’Ernée qui ont œuvré pour les faire venir sur notre territoire et organiser des rencontres avec nos lecteurs.



16^e FESTIVAL BD de LAVAL

Le 10 et 11 mars 2007 à la salle polyvalente de Laval avec **Emmanuel LEPAGE** (invité d’honneur) et de nombreux auteurs.

Coup de projecteur sur les jeunes auteurs du PRIX BULL’GOMME 53.



Sandrine REVEL, auteur et illustratrice de BD

Quel souvenir gardez-vous de votre passage dans les bibliothèques de l’Ernée ?

SR : *Le souvenir d’échanges, de rencontres... Un accueil simple et chaleureux... J’ai vraiment ressenti le désir d’initier les enfants à la bande dessinée. Les encadrants qui ont accompagné les enfants, avaient travaillé le sujet avec eux. Pour moi, c’est un travail de fond mené par les bibliothèques de l’Ernée !*

En général, que retenez-vous des rencontres avec votre public ?

SR : *Pour moi, la rencontre avec les lecteurs n’est pas aisée. Aller à la rencontre des gens, du public, ce n’est pas naturel. J’ai plutôt l’habitude d’être devant ma table à dessin dans ma bulle. Aussi, suis-je toujours un peu sur la défensive. Pourtant, j’attends beaucoup de ces rencontres. Je suis toujours curieuse des retours que l’on me fait, curieuse des autres. En fait, j’y prends beaucoup de plaisir !*

Quels ont été les moments forts de ces rencontres ?

SR : *J’ai été très touchée par l’écoute des enfants. Mais, j’ai préféré la rencontre à la BM d’Ernée autour du jeu DOMINO BD. C’était moins formel et très ludique. J’en garde un excellent souvenir !*

